



**DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT ELECTRONIQUE (DAE)
POUR LES PRODUITS SOUMIS A ACCISES CIRCULANT SOUS REGIME DE SUSPENSION**

1	Exemplaire à conserver par l'expéditeur	1
---	---	---

1d N° CRA : 18FRG8592400380997680	1f N° d'ordre 1	1a Code de type de destination 6 9d Code de type d'origine 1
Statut DAE : EMIS		

9a N° de référence local interne FA5003001	9c Date de la facture 17/10/2018
9b N° de facture FA5003001	9f Heure d'expédition 08 h 00 mn
9e Date d'expédition 18/10/2018	

2 Expéditeur	
2a N° d'accise FR098117E0150	2b Nom de l'expéditeur FRANCOIS PARENT
2d N° de rue 1	2c Nom de la rue Place DE L EUROPE
2e Code postal 21630	2f Ville POMMARD

3 Lieu d'expédition	
3a N° d'accise FR098117E0150	3b Nom / Raison sociale FRANCOIS PARENT - JEFFERSON S CLUB
3d N° de rue 16	3c Nom de la rue Rue PIERRE JOIGNEAUX
3e Code postal 21200	3f Ville BEAUNE
4a Bureau d'importation	10a Autorité compétente du lieu d'expédition FR859241
9.1a N° du DAU import	

5 Destinataire	
5a N° d'accise	5b Nom du destinataire H WINES
5d N° de rue	5c Nom de la rue 7836 Ne 112th Street
5e Code postal 98034	5f Ville KIRKLAND
N° EORI FR42042596900029	

7 Lieu de livraison	
7a N° d'identification	7b Nom / Raison sociale
7d N° de rue	7c Nom de la rue
7e Code postal	7f Ville
8a N° de référence du bureau d'exportation FR001170	

6 Organismes exonérés	
6a Code de l'Etat membre de destination	
6b N° du certificat d'exonération	

11 Garantie	
11a Code de type de garant 1 : Expéditeur	

13 Transport

13a Code du mode de transport 3 : Transport routier

1b Durée du transport 35 Jour(s)

Informations complémentaires

14 Opérateur organisateur du transport

1c Organisation du transport 2 : Destinataire

14a N° de TVA

14b Nom / Raison sociale

14d N° de rue

14c Nom de la rue

14e Code postal

14f Ville

15 Premier transporteur

15a N° de TVA FR85429751605

15b Nom / Raison sociale FARTRANS

15d N° de rue

15c Nom de la rue ZA LES ORMEAUX

15e Code postal 71150

15f Ville FONTAINES

16 Détail du transport

16a Code unité de transport 3 : Remorque

16b Identités des unités de transport (immatriculation) :

16c N° de scellé

16d Informations complémentaires relatives aux scellés

16f Informations complémentaires relatives au transport

GROUPAGE ET SUCCESSIF

17 Description des marchandises

17a N° d'article 1

17b Catégorie de produits accise W200

17c Code NC 22042143

Prix de facture / valeur commerciale

17d Quantité 27

17e Poids brut 54

17f Poids net 27

17g Titre alcoométrique 13

17h Degré plato

17o Masse volumique

17k Indicateur d'utilisation de marque fiscale 0

17i Marque fiscale

17n Taille du producteur

17l Indication d'origine

Le présent document vaut attestation d'appellation d'origine protégée, N° PDO-FR-A0504 du registre E-Bacchus

17p Description commerciale

36 Bille(s) 0.750 dans 3 Carton EXPORT de 12 VOSNE ROMANEE 2014

17r Marque commerciale des produits

17.2 Produits vitivinicoles

Code vinicole interprofessionnel 3373

17.2 a Catégorie de produit viti-vinicole 3 : Vin avec AOP/IGP

17.2 b Code de zone viticole 3 : CI

17.2 c Pays tiers d'origine

17.2.1 a Code de manipulation du vin

17.2 d Autres informations

17.1 Conditionnement de l'article

17.1 a Code type emballage CT : Carton

17.1 b Nombre d'emballages 3

17.1 c N° d'identification des scellés

17.1 d Informations complémentaires relatives aux scellés

18 Certificat

18c Référence du document

18a Description du certificat

LE PRESENT DOCUMENT VAUT ATTESTATION D'ORIGINE PROTEGEE POUR LES AOP IGP Y FIGURANT



**DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT ELECTRONIQUE (DAE)
POUR LES PRODUITS SOUMIS A ACCISES CIRCULANT SOUS REGIME DE SUSPENSION**

17 Description des marchandises (suite)

17a N° d'article 2		
17b Catégorie de produits accise W200	17c Code NC 22042143	Prix de facture / valeur commerciale
17d Quantité 90	17e Poids Brut 180	17f Poids Net 90
17g Titre alcoométrique 12.5	17h Degré Plato	17o Masse volumique
17k Indicateur d'utilisation de marque fiscale 0		
17i Marque fiscale		
17n Taille du producteur		
17l Indication d'origine Le présent document vaut attestation d'appellation d'origine protégée, N° PDO-FR-A0650 du registre E-Bacchus		
17p Description commerciale 120 Bille(s) 0.750 dans 10 Carton EXPORT de 12 BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS 2015		
17r Marque commerciale des produits		
17.2 Produits vitivinicoles		
Code vinicole interprofessionnel 6400		
17.2a Catégorie de produit viti-vinicole 3 : Vin avec AOP/IGP		
17.2b Code de zone viticole 3 : CI	17.2c Pays tiers d'origine	
17.2.1a Code de manipulation du vin		
17.2d Autres informations		
17.1 Conditionnement de l'article		
17.1a Code type emballage CT : Carton	17.1b Nombre d'emballages 10	
17.1c N° d'identification des scellés		
17.1d Informations complémentaires relatives aux scellés		
17a N° d'article 3		
17b Catégorie de produits accise W200	17c Code NC 22042143	Prix de facture / valeur commerciale
17d Quantité 18	17e Poids Brut 36	17f Poids Net 18
17g Titre alcoométrique 13	17h Degré Plato	17o Masse volumique
17k Indicateur d'utilisation de marque fiscale 0		
17i Marque fiscale		
17n Taille du producteur		
17l Indication d'origine Le présent document vaut attestation d'appellation d'origine protégée, N° PDO-FR-A0321 du registre E-Bacchus		
17p Description commerciale 24 Bille(s) 0.750 dans 2 Carton EXPORT de 12 ECHEZEUX GRAND CRU 2014		
17r Marque commerciale des produits		
17.2 Produits vitivinicoles		
Code vinicole interprofessionnel 1314		
17.2a Catégorie de produit viti-vinicole 3 : Vin avec AOP/IGP		
17.2b Code de zone viticole 3 : CI	17.2c Pays tiers d'origine	
17.2.1a Code de manipulation du vin		
17.2d Autres informations		
17.1 Conditionnement de l'article		
17.1a Code type emballage CT : Carton	17.1b Nombre d'emballages 2	
17.1c N° d'identification des scellés		
17.1d Informations complémentaires relatives aux scellés		

LA TRUFFE *n.f.* (lat. tuber). *Bot.*
 Champignon souterrain
ex : Truffe Noire de Bourgogne
illustration (ci-contre)
Pop : - Nez de Truffe -
expression employée pour un vin
aux arômes particuliers de truffe,
typicité du parfum de certains
vins rouges de Bourgogne.



FRANÇOIS PARENT

www.parent-pommard.com

H WINES
 7836 Ne 112th Street
 98034 KIRKLAND
 États-Unis

Facture N° 5003001 du 17/10/2018

Page N° 1

Degré	Conditionnement	Quant	Désignation	P.u. H.T.		Montant H.T.	Tva
			Commande N° 5002941 du 15/10/2018				
12,50	Bille(s) 0.750	120,00	BOURGOGNE HAUTES COTES DE NUITS 2015	13,70		1 644,00	EX
13,00	Bille(s) 0.750	24,000	ECHIZEAUX GRAND CRU 2014	122,00		2 928,00	EX
13,00	Bille(s) 0.750	36,000	VOSNE ROMANEE 2014	32,00		1 152,00	EX

Tva	Libelle	Taux	Base H.T.	Montant
EX	BASE TVA EXPORT HORS CEE		5 724,00	0,00

Total H.T. 5 724,00

Net H.T. 5 724,00

T.V.A. 0,00

Total T.T.C. 5 724,00

Date d'échéance : 31/12/2018 Mode de règlement : VIREMENT

DAE N° : 18FRG8592400380997680

FACTURE HORS TVA FRANCAISE
 LIVRAISON EXONEREE EN VERTU DE L'ARTICLE 262-I DU CGI
 PRIX DEPART DOMAINE

REGLEMENT de VOTRE BANQUE A :
 CREDIT AGRICOLE 21200 BEAUNE
 ETB 11006 GUI 21004 CPT 14435352001 CLE 07
 SWIFT AGRIFRPP 810
 IBAN : FR76 1100 6210 0414 4353 5200 107

Net à payer 5 724,00 E

Facture N° 5003001 du 17/10/2018

Montant 5 724,00

Code client CEPAE

SAS FRANCOIS PARENT- MAISON PARENT-GROS

1 PLACE DE L'EUROPE 21630 POMMARD Tel (33) 03 80 22 61 85 email : af-gros@wanadoo.fr

RCS DIJON B 420425969 ID T.V.A FR14420425969 ACCISE FR 98 117 E 0150 SIRET 42042596900029

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Nous nous réservons la propriété de nos vins jusqu'au complet paiement du prix de vente.

Les risques de la marchandise incombent toutefois à l'acheteur dès la mise de celle-ci à sa disposition.

Toute somme non payée à l'échéance convenue porte de droit intérêt jusqu'au parfait paiement à un taux annuel supérieur de trois points au taux d'escompte de la banque de France soit $3.99\% \times 3 = 11.97\%$ pour 2008.

La loi de modernisation de l'économie N°2008-776 du 4 Août 2008 impose un délai de paiement maximum de 45 jours fin de mois ou de 60 jours nets, à compter de la date d'émission de la facture.

Respectez la date de règlement notée sur la facture.

Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sera due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387 du 22 mars 2012.

Cette indemnité est fixée à 40€ par le décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012.

Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport, et sont payables à Pommard.

En cas d'avaries survenues au cours du transport, lorsque les marchandises ne sont pas livrées par nos soins, il incombe au destinataire d'exercer tous recours contre le transporteur, conformément aux articles 105 et 106 du Code de Commerce.

Par contre, lorsque nous livrons nous-mêmes les marchandises, les réclamations doivent être faites à la livraison.

En cas de litige, tant avec nos fournisseurs, qu'avec nos clients, attribution de compétence est faite aux tribunaux de notre siège social.